OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI

DEMANDE SIMPLIFIEE DE CHOMAGE TEMPORAIRE

(VALABLE POUR DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE TEMPORAIRE DURANT LA PERIODE ALLANT DU 01.02.2020 AU 30.06.2022 INCLUS (1))

A compléter par l'OP **:**
❒ 1ière demande ❒ DJI CC ……. , CT……..

OP et cachet dateur

Cachet dateur BC

Que devez-vous faire de ce formulaire ?

À moins que vous n'en ayez déjà un, affiliez-vous à un des quatre organismes de paiement suivants : un organisme public - la CAPAC - et les organismes de paiement rattachés à un syndicat : la CSC, la FGTB ou la CGSLB.

Vous devez :

- soit remettre le présent formulaire dûment complété à votre organisme de paiement ;
- soit vous rendre sur le site web de l'organisme de paiement, sur lequel vous retrouverez également le présent formulaire, et suivre les instructions.

Remarque importante

Il est interdit de cumuler les allocations de chômage temporaire avec des indemnités de maladie ou d'invalidité. Même si vous ne recevez pas d'indemnités de maladie, vous ne pouvez pas demander d'allocations de chômage si vous êtes inapte au travail.

A COMPLETER PAR LE TRAVAILLEUR

Les chiffres entre parenthèses renvoient à l'explication en bas de page

MON IDENTITE

NISS (2) __ __ __ __ __ __ / __ __ __ - __ __ NATIONALITE (3): ……

NOM (EN MAJUSCULES) : …… PRENOM : ……

L'ADRESSE A LAQUELLE JE RESIDE DE MANIERE EFFECTIVE …… (rue et n°)

…… (code postal et commune)

TELEPHONE (4): ……E-MAIL (4):……

RAISONS POUR INTRODUIRE CE FORMULAIRE

❒ Je sollicite des allocations de CHOMAGE TEMPORAIRE à partir du __ __ / __ __ / __ __ __ __ (mentionnez le premier jour de chômage)

MODE DE PAIEMENT DE MES ALLOCATIONS

Je souhaite que mes allocations soient payées par le biais

❒ d'un virement bancaire

Compte SEPA belge | B | E | | | | | | | | | | | | | | | |

Vous trouvez cet IBAN sur vos extraits de compte.
La partie en blanc = l'ancien format de votre n° de compte.

Compte SEPA étranger* (IBAN + BIC) IBAN…… BIC ……

* Les pays SEPA sont les 28 États membres de l'Union européenne + l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

❒ d'un chèque circulaire envoyé à l'adresse suivante : ……

…… ATTENTION : les coûts liés à l'opération seront à votre charge.

MA DECLARATION

J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète.

Je sais que je suis dans l'obligation de communiquer toute modification par le biais de mon organisme de paiement.

Dans le cadre de leurs missions (légales), l'Office national de l'emploi (ONEM) et les organismes de paiement traitent des données à caractère personnel.

A cet égard, ils prêtent une grande attention à la protection de ces mêmes données à caractère personnel ainsi que de votre vie privée.

Cela signifie que vos données à caractère personnel sont traitées conformément à la législation applicable, telle que le Règlement général sur la protection des données RGPD (UE) 2016/679 (*General Data Protection Regulation* – GDPR).

Date __ __ / __ __ / __ __ __ __	*Signature du chômeur*	…… *Signature du représentant de l'organisme de paiement qui déclare être habilité par le chômeur à signer la présente demande en son nom après lui en avoir communiqué la teneur.*

(1) *A l'exception des demandes d'allocations pour le mois de septembre 2020 pour un travailleur occupé dans une entreprise ou secteur qui n'est* ***pas*** *particulièrement touché. Vous pouvez trouver de plus amples renseignements dans la feuille info E2 « Chômage temporaire – COVID-19 mesures transitoires » via notre site www.onem.be ou vous pouvez prendre contact avec votre organisme de paiement (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).*

(2) *Votre numéro NISS - votre numéro d'identification de la sécurité sociale - se trouve au verso de votre carte d'identité. Les six premiers chiffres correspondent en principe à votre date de naissance (année, mois, jour).*

(3) *Mentionnez votre nationalité. Le cas échéant : « réfugié reconnu » ou « apatride reconnu ».*

(4) *En complétant ces champs, vous nous autorisez à prendre contact avec vous au sujet de votre demande d'allocations par le biais de l'adresse e-mail et du numéro de téléphone communiqués.*